



## Mairie de BUISSON

### PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 19 Juillet 2022 à 20h30

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Dominique LE CRONC, Christine SERRET. Messieurs Jacques PIOT, Philippe PUIGMAL.

Représentés : Mireille DUCLOS TORTEL a donné pouvoir à Chantal FRITSCH  
Marc COUCHE a donné pouvoir à Florence CHOPIN

Absent : Sylvie PUECHLONG

Secrétaire de séance :

**Approbation du conseil municipal du 30 Mai 2022** (vote reporté au prochain conseil, les conseillers n'ont pas reçu le compte rendu.)

#### **Approbation du DCE (Dossier de consultation des Entreprises)**

Le dossier n'a pas été validé. Une réflexion a été menée sur l'alimentation en eau de la fontaine. 2 éventualités sont à considérer :

- Un circuit fermé alimenté par l'eau potable
- Une alimentation en continu par la source Fondclose hors période de sécheresse car la source se tarit.

La solution circuit fermé n'est pas retenue. Le DCE sera modifié en conséquence et représenté lors du prochain conseil municipal.

#### **Avenant Maitrise d'œuvre de l'architecte JOUVE pour travaux Fontaine**

Cet avenant sera représenté après validation du DCE.

#### **Questions diverses :**

Local commercial de la rue de la Parant : Freddy CORNET quittera ce local mi-août. (recommandé avec accusé de réception).

Le Département a répondu favorablement à la demande de « stationnement de vélo » et Philippe PUIGMAL accepte d'en assurer la réception et de suivre l'installation.

La séance est levée à 22 heures

Le Maire, le secrétaire,  
Chantal FRITSCH

